

SOMMAIRE

Procès-verbal Assemblée générale 2011	P. 1
Rapport moral du Président	P. 5
La Fédération	P. 7
Nos adhérents.....	P. 9

PREMIERE PARTIE : l'organisation de la vie fédérale

Les instances.....	P. 15
Les représentations fédérales	P. 16
Les démarches collectives	P. 17
Les partenariats	P. 20
Les liens avec la Fédération nationale.....	P. 24

DEUXIEME PARTIE : l'animation fédérale

Projet fédéral 2010-2013.....	P. 31
Les groupes de travail 2011.....	P. 33
Perspectives 2012-2013	P. 42

Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération des Centres Socioculturels du Bas-Rhin

6 juin 2011 – Maison des associations

Ouverture de la séance à 18h30 par le Président qui souhaite la bienvenue à nos financeurs et partenaires ainsi qu'à tous les participants. Il en profite pour remercier nos partenaires pour leur soutien.

PV de la précédente AG

Il a été envoyé avec les convocations. En l'absence de toute remarque, il est adopté à l'unanimité.

Rapport moral du Président

2010 a été une année de transition, importante pour la réactivation de notre Fédération.

3 étapes importantes :

- Restitution de la démarche AGIR (rapport à tous les Centres),
- Construction du Projet fédéral sur la base des résultats de l'enquête, selon deux objectifs :
 - Réussir ensemble l'Animation globale,
 - Mettre sur pied une mutualisation.
- Mise en œuvre du Projet.

Nos axes stratégiques :

- Communication et information,
- Formation,
- Gouvernance,
- Animation sur le terrain.

Rapport d'activités

- Rendu de l'enquête AGIR,
- Elaboration du Projet 2010/2013, (2 objectifs, 4 stratégies)
- Lancement du Plan d'action annuel : selon les 4 axes,
 - Communication :
 - Adoption d'un site internet commun développé par la FCSF,
 - Relance de FédéraCtion, notre journal interne,
 - Formation :
 - Formation des Présidents le 16 octobre,
 - Validation du nouveau programme d'accompagnement des bénévoles à la fonction d'administrateur,
 - Gouvernance fédérale :
 - Création de 2 commissions de travail,
 - Reprise des partenariats,
 - Fonctionnement institutionnel,
 - Rétablissement de la situation financière,
 - Embauche de l'Animatrice fédérale.
 - Animation du réseau :
 - Le 23 octobre : choix des futures thématiques,
 - Reprise des contacts avec les Centres non impliqués,
 - Conventions partenariales avec nos financeurs, notamment dans le cadre de l'animation du réseau : CAF, DRJSCS, Conseil Général,
 - Valorisation de l'implication des bénévoles.

Vote du Rapport d'activités : adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Redressement de notre situation financière notamment dû à :

- L'augmentation des produits exceptionnels grâce à l'annulation d'une partie de notre dette à la FCSF,
- Le passage à pertes et profits de certaines cotisations irrécouvrables,

Une provision de 20 000 € est toujours prévue concernant l'affaire Baader.

Grâce à la maîtrise des comptes, nous obtenons un résultat positif de 25 808 €.

Rapport du Commissaire aux comptes

En résumé, il certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Il n'y a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données par le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière des comptes annuels.

Votes concernant le rapport financier

- Rapport financier : adopté à l'unanimité
- Quitus au trésorier : unanimité
- Report à nouveau : unanimité

Budget prévisionnel 2011

Maîtrise des dépenses : renégociation de contrat pour la téléphonie et le copieur.

Des subventions ont été demandées à nos partenaires (DRJSCS – CAF – CG – FCSF)

Intervention de J-M Laurent de la FCSF concernant l'aide de la FCSF sur le Fonds mutualisé.

Le Budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Rapport d'orientation 2011

Une réunion de travail a eu lieu entre Présidents et Directeurs le 24 mars.

Deux objectifs ont été retenus pour 2011/2012 :

- Promouvoir la plus-value associative et la mission d'intérêt générale portée par les Centres,
- Devenir un réseau fédéral acteur pour anticiper les changements.

Quatre stratégies seront développées :

- Information et communication,
- Formation et journées d'étude,
- Gouvernance fédérale,
- Animation du réseau des Centres sociaux.

Un temps est accordé aux questions des participants. Différentes interventions ont lieu, notamment des représentants du Conseil général et de la CAF. Le Président répond aux différents intervenants et les remercie de leurs interventions.

Le Rapport est adopté à l'unanimité.

Election du Conseil d'Administration

Le vote se fait à bulletins secrets, conformément aux statuts.

Nombre de postes 27, dont 6 pourvus. Restent 21 postes à pourvoir.

Membres sortants :

Jean Chuberre (Escale) : ne se représente pas,

Claude Gassmann (ARES) : se représente,

J-Luc Perreau (Elsau) : se représente,

M-Béatrice Devidts (Montagne Verte) : se représente.

2 nouvelles candidatures :

Türkan Bayrak (Neuhof)

Marie-Rose Comte-Ninon (Cronenbourg)

Tous les candidats sont élus.

Prochain CA : le 5 juillet à Sarre-Union à 18h30.

L'Assemblée générale se termine autour d'un buffet convivial qui réunit tous les participants.

Le Président

Roger MAUVILLY

La Secrétaire

Chantal DIBLING



RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs, chers partenaires et collègues bénévoles,

La reconstruction de notre équipe fédérale en 2011 nous a permis de concrétiser les engagements du projet 2010/2013. Les bilans quantitatifs et qualitatifs des travaux sur la communication, la formation, la gouvernance et l'animation du réseau sont remarquables. Ils démontrent sans ambiguïté l'utilité de notre Fédération pour faire reconnaître l'importance et la pérennité des Centres sociaux du Bas-Rhin, ils se distinguent aussi dans une posture participative issue de la démarche AGIR qui priorise le dialogue et la coopération entre les acteurs.

La consultation de nos adhérents dès mars 2011 a dégagé un consensus pour constituer des **groupes de travail** sur nos thèmes fondamentaux que sont les statuts, la formation, la communication, le bénévolat, l'animation globale, la mutualisation, et l'évaluation.

L'animation du réseau s'est construite autour du pilotage de ces groupes, elle s'est complétée par des rencontres régulières entre les directeurs, les animateurs enfants, et plus généralement entre les acteurs susceptibles d'intervenir dans des projets partagés.

La communication s'est concentrée sur 2 outils : la publication régulière du journal « FedérAction », et la création d'un nouveau site Internet élaboré avec la Fédération nationale, il permet l'ouverture sur un usage Intranet pour tous nos adhérents.

La formation « accompagnement des administrateurs » construite avec nos collègues du Haut-Rhin et dispensée par une animatrice professionnelle a remporté un vif succès.

Notre mobilisation a démontré aussi sa performance à travers la multiplication des partenariats, la participation des Centres non adhérents, les représentations fédérales, le portage des projets individuels et collectifs des Centres, et les relations privilégiées avec notre Fédération nationale.

Les aides triennales de la CAF (60 000 €), le soutien du Conseil Général (7 500 € pour 2011) et de la Fédération nationale (75 000 €) assorties à l'effacement de notre dette 2008 ont permis le recrutement de notre animatrice fédérale et **l'assainissement de notre situation financière**. Je remercie nos trois partenaires de cet effort important. Je salue aussi la fidélité de mes collègues administrateurs, et le professionnalisme de nos salariées ; Éléonore, Régine et Zohra, à qui nous devons en grande partie ces résultats.

Il est maintenant nécessaire de consolider notre capacité à représenter nos adhérents pour valoriser nos spécificités, nos plus-values et être une force de propositions. Nous sommes face à une grande diversité

géographique, économique, et structurelle des Centres socio-culturels du Bas-Rhin, et c'est en améliorant la construction d'un réseau fédéral plus homogène et plus participatif que nous réussirons.

Pour ce faire, nous avons besoin de mobiliser nos forces vives et ainsi permettre :

- La représentation des Centres qui doit se traduire notamment dans la composition de notre Conseil d'Administration. Nous sommes en capacité d'accueillir cinq fois plus d'administrateurs !
- De faire du projet fédéral un axe de travail intégré dans le projet de chaque Centre.
- De renforcer la participation des salariés et bénévoles dans nos groupes de réflexion. Actuellement, un tiers des Centres adhérents ont un investissement significatif.
- De valoriser la richesse et la diversité des projets transversaux menés dans nos divers secteurs d'activités pour être en capacité de mieux informer nos partenaires sur les territoires.
- De partager une culture fédérale commune afin que votre adhésion s'exprime par la confiance, la solidarité, la fidélité, et la motivation de chacun.

Apporter des solutions à ces constats est un grand challenge que nous devons relever ensemble.

Je demande à chacun de nos adhérents de proposer à la Fédération leurs solutions pour évoluer vers un réseau fédéral plus homogène et plus participatif.

Chaque Centre doit être en capacité de « créer du vide » pour le dédier à l'action collective. Cette démarche donnera du sens à votre adhésion fédérale, elle justifiera votre cotisation, assurera la qualité de notre travail et la pérennité de notre organisation.

Roger MAUVILLY, Président de la Fédération

LA FEDERATION

Nos valeurs fédérales

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les Centres sociaux et socioculturels fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

- **la dignité humaine**

Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socioculturels.

- **la solidarité**

Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux et socioculturels depuis leurs origines.

- **la démocratie**

Opter pour la démocratie est, pour les Centres sociaux et socioculturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Notre fédéralisme

Il est le fruit d'une longue histoire. Les Centres sociaux sont organisés en réseau au sein d'un système fédéral coordonné par une association nationale créée en 1922, reconnue d'utilité publique en 1931 et agréée au titre de l'éducation populaire: la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF).

Dans le département du Bas-Rhin, la Fédération est inscrite au tribunal d'instance depuis le 2 juin 1975.

Au niveau national, ce sont plus de 1 200 Centres qui sont fédérés.

Nos missions

Notre Fédération représente les Centres sociaux adhérents auprès des pouvoirs publics, organismes de sécurité sociale, services déconcentrés, et collectivités territoriales.

Elle participe à la création de nouveaux Centres et au développement de leurs moyens.

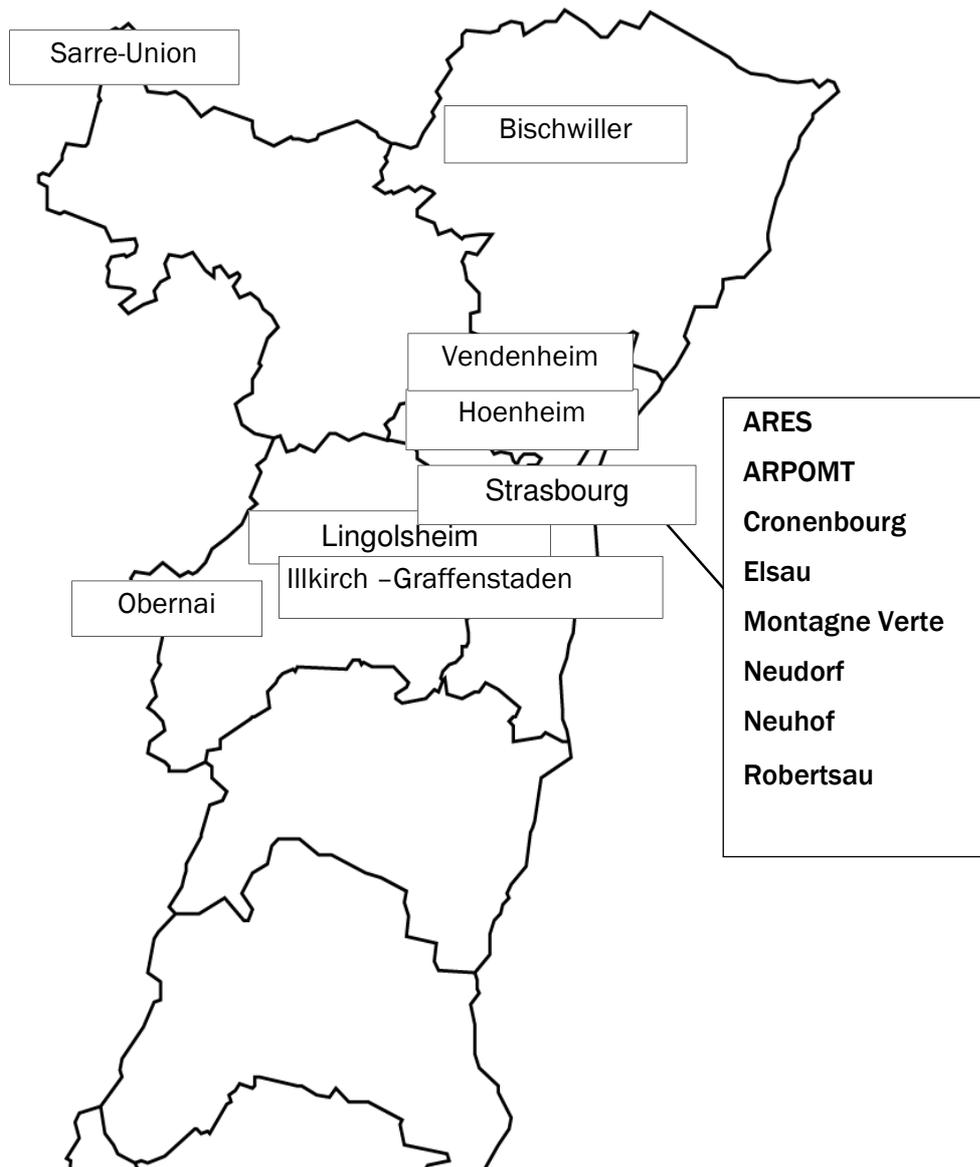
Elle propose des actions de formation à ses bénévoles et ses salariés.

Elle exerce une fonction de conseil auprès de ses adhérents, elle leur apporte une assistance technique et elle favorise les transferts de savoir-faire entre eux.

Nos demandes prioritaires

- La reconnaissance de la mission d'intérêt général remplie par les Centres
- La prise en compte de la spécificité de notre action d'animation globale
- La reconnaissance de la plus-value associative
- Le professionnalisme des équipes

NOS ADHERENTS



15 ADHERENTS

Association des Résidents de l'Esplanade (ARES)

Président : Claude GASSMANN

Directeur : Marc PHILIBERT

Activités : enfants - jeunes - adultes -séniors / pôles
petite enfance - animation - vie sociale et familiale /
Ecole de musique....

Adresse : 10 rue d'Ankara - 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 61 63 82 Fax : 03 88 41 15 78

accueil@ares-le-site.com

ARPOMT

Président : Edouard ADEL

Directeur : Dominique STEINBERGER

Activités : structure itinérante pour permettre une action
socioculturelle à destination des gens du voyage

Adresse : 116 route du Polygone 67100 Strasbourg

Tél : 03 88 44 44 37

Fax : 03 88 84 46 76

association.arpomt@orange.fr

CASF BISCH'ART

Président : Pierre BROUSSE

Directrice : Anne GONCE-SHELLHAASS

Activités : adultes / familles - formation et
accompagnement - centres de loisirs / accueils
périscolaires - des formations professionnelles...

Adresse : 7 rue des Casernes - 67240 BISCHWILLER

Tél : 03 88 63 57 09

Fax : 03 88 53 87 40

casf@casf-bischwiller.net

Victor Schoelcher Cronenbourg

Président : Djaffar KHETTAB

Directeur : Laurent CECILE

Activités : équipe de Prévention Spécialisée - chantier
d'insertion- accueil de loisirs sans hébergement -
accompagnement à la scolarité - espace femmes et
familles - espace retraite...

Adresse : 56 rue du Rieth - 67200 Strasbourg

Tél : 03 88 77 76 75

Fax : 03 88 77 76 76

victor.schoelcher@wanadoo.fr

Elsau

Président : Jean-Luc PERREAU

Directrice : Pierrette SCHMITT

Activités : enfance jeunesse / jeunes adultes : danse,
théâtre, remise en forme - Jeunes retraités - club 3ème
âge - accompagnement à l'insertion professionnelle -
formation linguistique de proximité

Adresse : 6 rue M. Grunenwald 67200 Strasbourg

Tél : 03 88 30 11 96

Fax : 03 88 30 56 74

pieretteschmitt@yahoo.fr

Hoenheim

Président : Guy GERLING

Directeur : Farid LAGGOUNE

Activités : lieu d'accueil parents-enfants - centre de loisirs
sans hébergement - Contrat Local d'Accompagnement
Scolaire - vie sociale et familiale - adultes & seniors

Adresse : 5 avenue du Ried - 67801 Hoenheim

Tél : 03 88 33 50 42

Fax : 03 88 62 09 51

csc.hoenheim@wanadoo.fr

Le Phare de l'III - Illkirch

Président : Michel BAUER

Maire-adjoint en charge du CSC : Huguette HECKEL

Directrice : Christine CHEVALLAY

Activités : espaces de convivialité - accueils collectifs - accompagnements à la scolarité - animation de proximité ateliers pour adultes - espace projets - activités de loisirs - espace multimédia - espace livres

Adresse : 29 rue du Général Libermann 67400 Illkirch

Tél : 03 88 66 15 83

Fax : 03 88 66 00 06

c.chevallay@mairie-illkirch-graffenstaden.fr

L'Albatros - Lingolsheim

Président : Michel FUCHS

Directeur : Philippe GEFFROY

Activités : accompagnement scolaire - projets culturels apprentissage du français - ateliers d'animation

Adresse : 1 rue du Général de Gaulle- 67380 LINGOLSHEIM

Tél : 03 88 76 55 00

Fax : 03 88 76 57 33

accueil@csc-albatros.com

Montagne Verte

Président : Jacques BARTHEL

Directeur : Michel QUENDERFF

Activités : pôle enfants - pôle Jeunes - formation linguistique - école de musique - atelier informatique - périscolaire

Adresse : 1 quai de la Flassmatt - 67200 Strasbourg

Tél : 03 88 30 06 06

Fax : 03 88 30 72 80

csc.montagne.verte@wanadoo.fr

Neudorf

Présidente : Martine DOOKHOO

Directrice : Ouiza HAMOU-LHADJ

Activités : centre de loisirs - périscolaire - ateliers (danse et expression, théâtre) - école de musique

Adresse : 42 rue de Neufeld - 67100 Strasbourg

Tél : 03 88 44 23 23 Fax : 03 88 44 27 28

csc.neudorf@wanadoo.fr

Neuhof

Président : Patrick ROGER

Directrice : Khoutir KHECHAB

Activités : animation globale - pôle enfance, jeunesse, famille et séniors - spass formation - ludothèque - école de musique

Adresse : 11 rue Antoine Becker B.P 16 - 67026 Strasbourg

Tél : 03 88 39 09 00

Fax : 03 88 39 20 99

cscneuhof@free.fr

Arthur Rimbaud - Obernai

Président : Roger MAUVILLY

Directrice : Frédérique MEYER

Activités : accompagnement scolaire - animation de proximité - accompagnement socio-professionnel - formation linguistique - espace public multimédia - ALSH animations spécifiques "10-15" et divers ateliers de la cesf

Adresse : 2 avenue de Gail - 67210 Obernai

Tél : 03 88 95 01 24

Fax : 03 88 95 65 48

direction@cscarimbaud.com

Escale - Robertsau

Président : Jean CHUBERRE

Directrice : Sandra SCARIOT

Activités : accompagnement de projet d'habitants-
accueils de loisirs - accompagnement à la scolarité -
activités de loisirs pour les enfants, jeunes et d'adultes -
point information jeunesse - ateliers - sorties samedis
z'animés

Adresse : 78 rue du Dr François - 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 31 45 00

Fax : 03 88 31 15 46

escale@csc-robertsau.com

Sarre-Union

Président : Michel HOULMANN

Directeur : Gérard BOUR

Activités : accueil du soir - accompagnement scolaire
centre aéré - cours de langue

Adresse : 26A rue de Phalsbourg - 67260 Sarre-Union

Tél : 03 88 00 22 15

Fax : 03 88 00 36 55

cscsarreunion@gmail.com

CSC Vendenheim

Centre sous gestion municipale

Directeur : Vincent GREINER

Activités : secteur jeunes - secteur familles - ALSH - club
informatique -permanence de la Mission Locale - jardin
pédagogique et partagé - Système d'Echange Local (SEL)

Adresse : 14 rue Jean Holweg - 67550 Vendenheim

Tél : 03 90 29 43 80

Fax : 03 90 29 91 79

centre-socioculturel@vendenheim.fr

Première Partie



ORGANISATION DE LA VIE FEDERALE

LES INSTANCES

Au cours de l'année 2011, les instances statutaires fédérales se sont réunies 11 fois. Les membres du Conseil d'Administration se sont retrouvés à six reprises et ceux du Bureau cinq fois. Lors de ces temps de travail, les administrateurs se sont attachés à la poursuite des actions engagées dans le cadre du projet fédéral 2010-2013.

Les échanges ont porté notamment sur les missions, les objectifs et les priorités d'actions de la Fédération en termes de développement et de mise en valeur du bénévolat notamment au travers de la formation des acteurs, ainsi que de valorisation de la plus-value Centre socio-culturel dans son organisation, ses savoir-faire et sa capacité à construire des projets en appui sur les initiatives des habitants.

La définition des objectifs et stratégies fédérales, décidés collectivement, a permis de proposer et de construire une organisation de travail permettant ainsi de favoriser la dynamique partenariale dans et hors réseau.

Dans le cadre du fonctionnement de la Fédération, les administrateurs ont aussi eu à traiter les questions liées à sa gouvernance interne, à l'animation de son réseau, à sa communication, ou encore à son budget. Ils se sont aussi attachés à développer ou renforcer les liens avec nos partenaires institutionnels et associatifs au niveau local.

Le Conseil d'Administration a pu bénéficier du soutien, des conseils et de l'aide de la Fédération nationale au travers notamment de la présence de Jean-Marie LAURENT, Délégué national.

Ces rencontres des instances statutaires qui marquent l'engagement, l'implication et l'investissement des administrateurs ont représenté plus de 180 heures de bénévolat.

Les membres du Conseil d'administration et du Bureau

NOM	Structure	Fonction
Michel BAUER	CSC le Phare de l'III	Vice-Président
Türkan BAYRAK	CSC Neuhof	
Pierre BROUSSE	CASF Bisch'Art	
Marie-Rose COMTE-NINON	CSC Cronembourg	Assesseur
Marie-Béatrice DEVIDTS	CSC Montagne-Verte	Vice-Présidente
Chantal DIBLING	CSC L'Escale	Secrétaire
Claude GASSMANN	CSC ARES	Assesseur
Michel HOULMANN	CSC Sarre-Union	

NOM	Structure	Fonction
Roger MAUVILLY	CSC A. Rimbaud	Président
Jean-Luc PERREAU	CSC Elsau	Trésorier
Patricia SCHMITT	CSC Neudorf	Assesseur

Nombre de Conseils d'administration	6
Nombre de Bureaux	7
Total des heures de bénévolat	180 heures

LES REPRESENTATIONS FEDERALES

La Fédération est représentée dans les instances et groupes ci-dessous :

Organisme	Représentant	Instance
Conseil Général	Michel BAUER	Commission consultative des services publics départementaux
Réseau SARA	Marie-Béatrice DEVIDTS	Conseil d'Administration
Programme Européen Jeunesse en Action	Anne GONCE SCHELLHASS	Comité de pilotage
Conférence du Rhin supérieur	Anne GONCE SCHELLHASS	Comité technique
CRAJEP	Patricia SCHMITT	Commission régionale
SNAEC SO	Michel BAUER	Conseil d'administration, observatoire CPNEF, COFIL prévoyance / diversité

Michel BAUER est Administrateur du Syndicat National d'Associations Employeurs Centres Sociaux accueil Petite Enfance & Associations Développement social local (SNAEC SO) et participe au Conseil d'Administration et pré Conseil d'Administration (5 à 6 réunions par an), ainsi qu'à l'Assemblée Générale.

LES DEMARCHES COLLECTIVES

Aides du FONJEP en 2011

Instruction ministérielle du 15 février 2011 relative aux nouvelles modalités de gestion des aides du Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (FONJEP)

Au cours de l'automne 2010 et en amont de l'adoption de l'instruction, la Fédération nationale a mené des actions de lobbying auprès des parlementaires pour les alerter sur la question des financements des aides du FONJEP aux Centres sociaux et socio-culturels (courrier du 22 octobre 2010). Ce courrier visait à les rendre attentifs à la situation des CSC et aux conséquences des diminutions progressives de financements dans le cadre du fonctionnement des structures. Cette interpellation était aussi l'occasion de leur rappeler les missions et le rôle joué par les Centres dans le cadre de la mise en œuvre des politiques de prévention, de lutte contre les exclusions et les discriminations, et de maintien de la cohésion sociale.

L'instruction interministérielle du 15 février 2011 précisait les nouvelles modalités de gestion des aides du FONJEP sur les crédits du Budget Opérationnel de Programme 163 action 2 : financement des postes jeunesse et vie associative ; et les crédits du Budget Opérationnel de Programme 177 action 14 : financement des postes cohésion sociale.

Les nouvelles instructions concernant la gestion des aides FONJEP portaient sur des dispositions organisationnelles : la dotation est désormais exprimée en volume financier régional et non plus en nombre de postes. En 2011, le montant de l'enveloppe limitative était de 185 140 € et concernait 43 postes financés en 2010 (11 pour les résidences sociales et 32 pour les CSC).

L'instruction ministérielle précisait les nouvelles règles de répartitions applicables dans les régions par les services déconcentrés de l'Etat :

- Un plafonnement unitaire de soutien à 7 320 € par poste
- Un volume plancher de postes soutenus qui ne peut être inférieur à la moitié de ceux soutenus en 2010
- Une modulation du niveau d'aide : le niveau minimal ne pourra être inférieur à 50 % du plafond unitaire (soit 3660 €).

Actions mise en place par la Fédération

Suite à la parution de cette instruction ministérielle, la Fédération a :

- mobilisé le réseau en organisant une rencontre des directeurs le 16 mars pour :
 - présenter et échanger sur les nouvelles modalités de l'instruction ministérielle

- faire le point sur les conséquences de cette perte de financement dans chacune des structures
- travailler sur les choix possibles de répartition des financements à proposer aux services déconcentrés
-
- procédé à la consultation des Centres socio-culturels adhérents et non adhérents pour centraliser les informations relatives aux postes concernés par cette diminution et la traduction en termes d'organisation dans les Centres.

Ces échanges et la collecte de ces informations ont alimenté l'argumentaire fédéral lors des deux séances de travail organisées avec les services de la Direction Régionale de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), notamment en rappelant que les centres étaient dans une situation budgétaire de plus en plus contrainte du fait des diminutions progressives des financements publics.

Parallèlement à cette action, les Présidents du Conseil Général du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, les Présidents des CAF du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, le Préfet de Région et les Parlementaires alsaciens ont été interpellés au travers d'un courrier conjoint Union départementale du Haut-Rhin et Fédération départementale du Bas-Rhin.

La Fédération nationale des Centres Sociaux de France (FCSF) a rencontré, au courant de l'été 2011, les services de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) qui a garanti qu'en 2012, il y aurait sanctuarisation de l'enveloppe pour les aides du FONJEP.

Ecoles de Musique

En date du 10 octobre 2011, et pour répondre aux inquiétudes des Centres socio-culturels concernant le fonctionnement des écoles de musique, leur projet pédagogique et leur financement, la Fédération a interpellé les services de la Ville de Strasbourg pour :

- Rappeler que les écoles de musique restaient une composante à part entière du projet social des Centres et elles participaient de façon effective à la réalisation des missions de mixité et de lien social sur les territoires
- Que les responsables de structures étaient en attente d'une information officielle concernant leur financement pour l'année 2012 et les orientations sur les critères de répartition des bourses

Ce courrier a été l'occasion de revenir sur la nécessaire articulation entre le travail partenarial engagé en 2005 dans le cadre de la mise en place d'une charte des écoles de musique et l'implication des écoles de musiques dans l'élaboration d'un nouveau document de travail au cours de l'année 2011.

Les Centres strasbourgeois non adhérents, porteurs d'une école de musique ont, eux aussi, été associés à cette démarche.

Suite à ce courrier, les services de la Ville ont apporté une réponse en trois points principaux :

- La nécessité pour les services de la ville d'assurer une bonne maîtrise des dépenses publiques dans le contexte actuel : d'où l'information du plafonnement des aides
- La validation de la charte le 30 mai 2011
- Une proposition de réunion de travail avec l'ensemble des acteurs concernés

Actions socio-linguistiques

Dans le cadre des actions socio-linguistique (ASL), la Fédération en lien avec les Centres socio-culturels du Bas-Rhin ont partiellement produit un référentiel intitulé :

« Actions d'insertion sociale, culturelle et professionnelle, à dominante linguistique dans les Centres sociaux du Bas-Rhin ».

Ce référentiel est un outil d'harmonisation des pratiques professionnelles en matière d'ASL et doit permettre une valorisation des actions portées par les structures. Il vise à permettre une culture commune partagée par les professionnels.

Pour finaliser la démarche, les acteurs engagés dans cette action se sont rendu compte de la nécessité de faire appel à des compétences externes pour poursuivre l'accompagnement et la finalisation du document.

Il s'agit de faciliter le travail des formateurs en leur permettant de bénéficier d'un espace ressources et d'un cadre pédagogique qui doit favoriser la pratique.

L'association l'Escale, plate-forme d'évaluation, d'orientation et de positionnement linguistique, est rapidement apparue comme un partenaire pertinent pour poursuivre le travail engagé et prendre en compte les spécificités CSC et travailler dans l'esprit déjà engagé par le passé.

Actuellement, la personne ressource pour la Fédération sur ce dossier est Pierette SCHMITT, Directrice de l'Elsau.

Tous les courriers sont disponibles sur le site de la Fédération (www.basrhin.centres-sociaux.fr)

LES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

Partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale (CAF)

Un soutien marqué et réaffirmé de la CAF avec laquelle nous avons une double convention :

- La première portant sur l'animation du réseau via une subvention au poste d'un montant de 20 000 € par an sur une période de 3 ans (2011-2013)
- La seconde dans le cadre du fonctionnement pour un montant de plus de 16 000 €

L'objet de la convention qui nous lie à la CAF porte sur les thématiques qui rejoignent les priorités de la Fédération, notamment sur :

- La formation et l'accompagnement des bénévoles
- La formation des salariés, notamment dans le cadre des pratiques professionnelles visant à favoriser la participation des habitants
- La mutualisation des moyens humains et matériels...

En 2011, des rencontres régulières se sont déroulées entre les services techniques de la CAF et la Fédération pour faire le point sur la situation des Centres.

Dans le cadre de la mise en place par la CAF d'un fonds financiers destinés aux projets de mutualisation ou de formation pour les bénévoles, les Centres socio-culturels devaient faire remonter à la Fédération leur projet, afin qu'elle puisse émettre un avis. Trois projets ont ainsi transité par la Fédération pour solliciter le concours financier de la CAF :

- Le groupement d'employeurs Pérenne
- Le Centre de Cronembourg
- Et la Fédération dans le cadre de la formation à destination des administrateurs de Centres

Jacques BUISSON, nouveau Président de la CAF, a réaffirmé sa volonté de travailler en partenariat avec la Fédération. Les axes de travail pour 2012 porteront essentiellement sur les questions relatives à la répartition des fonds propres, à l'évaluation et ou encore à la mutualisation.

Avec le Conseil Général

Au cours de l'année 2011, la Fédération a rencontré à deux reprises le Président de la commission Jeunesse du Conseil Général et l'équipe des techniciens. Ces temps d'échanges ont été l'occasion pour le représentant du Conseil Général de réaffirmer son soutien à la Fédération et sa volonté de travailler en partenariat avec nous et confirmé que les Csc restaient une priorité.

Le CG 67 partage et reconnaît le concept d'animation globale, avec une orientation vers le prisme jeunesse qui n'exclut pas la prise en compte de la dimension familiale.

L'année 2012 sera une année de transition : le Conseil général a voté les nouvelles modalités de financements qui seront en place à compter de 2013. Les conventions d'objectifs pluriannuels seront définies en partenariat avec les Centres et la Fédération.

Les financements 2012 seront identiques à ceux de 2011.

Avec les services déconcentrés de l'Etat

Au cours de l'année 2011, la Fédération a rencontré deux fois les services de la DRJSCS et une fois les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) pour échanger et travailler sur les questions relatives aux Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS), aux Contrats Educatifs Locaux (CEL), aux Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité, aux aides du FONJEP...

En 2012, ses rencontres se poursuivront pour asseoir le partenariat entre la Fédération et les services déconcentrés.

Avec la ville de Strasbourg

La Vice-Présidente de la Fédération a participé de façon active au groupe de travail :

« Initiatives collectives et expérimentation des habitants »

du Conseil de l'Economie Sociale et Solidaire de la Ville et de la Communauté Urbaine de Strasbourg et y poursuit son implication au titre de la Fédération.

L'animatrice fédérale a rencontré l'ensemble de l'équipe technique du service de l'animation urbaine et de la vie associative pour présenter la nouvelle organisation fédérale et les orientations décidées par les adhérents. L'objectif de cette rencontre était de partager les axes de convergences existants afin de développer les axes de partenariat partagés.

En 2012, la Fédération poursuivra sa rencontre des communes où sont installés les Centres socio-culturels bas-rhinois.

Avec la Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse (CRAV)

En 2009, la FCSF et la CNAV ont établi une convention partenariale intitulée :

« Prévention de la perte d'autonomie – Territoires - Solidarité entre les âges »

Et portant sur :

- Une meilleure connaissance des besoins des populations au plus près des territoires et une analyse de l'offre de service existante
- Le développement des modes d'intervention territoriaux décloisonnés, s'appuyant sur le savoir-faire des Centres sociaux dans le champ du développement social local

- La mise en œuvre d'un accompagnement personnalisé adapté s'appuyant sur les complémentarités entre les approches individuelles et collectives de l'action sociale

L'année 2010 a été une année d'expérimentation sur six sites.

La circulaire parue en avril 2011 permet la déclinaison de cette convention sur l'ensemble des régions. C'est dans ce cadre que la Fédération a rencontré le 15 novembre 2011, les responsables de la CRAV en charge de ce dossier.

2012 devrait nous permettre de concrétiser le partenariat amorcé fin 2011 et se traduire par la mise en place d'une convention partenariale. La CRAV sera attentive aux actions qui permettent de construire une dynamique de prévention des risques pour les publics vieillissants. Les actions devront être des actions collectives de prévention de la perte d'autonomie en vue de maintenir le lien social. Elles s'adresseront à des personnes de GIR 5 et 6, c'est-à-dire en situation de fragilité sociale du fait de leur condition de vie, des incidences de leur état de santé, de leur niveau de ressource ou de leur isolement.

La Fédération sollicitera son réseau pour connaître les actions en cours ou en projet dans les Centres à destination de ces publics.

LES PARTENARIATS ASSOCIATIFS

Avec les Centres socio-culturels non adhérents

Au cours du second trimestre de l'année 2011, les Csc non adhérents ont été rencontrés :

- Pour connaître les raisons qui les ont poussés à quitter la Fédération et entendre leurs attentes
- Pour leur faire présenter le programme d'actions 2011-2012 de la Fédération, les informer quant à l'organisation retenue, les inviter à participer aux groupes de travail

La Fédération a été invitée à présenter son programme au Conseil d'Administration de trois Centres.

L'action de sensibilisation et de mobilisation auprès des Centres non adhérents se poursuivra au cours de l'année 2012.

Avec les structures associatives hors Centres socio-culturels

L'année 2011 a été l'occasion de renouer le dialogue avec d'anciens partenaires associatifs et de créer de nouveaux contacts pour nourrir et enrichir le secteur des Centres socio-culturels.

La Fédération a travaillé ou travaillera au développement de projets inter-associatifs avec le Centre d'Information de Droits de la Femme et des Familles (CIDFF), le Réseau Express Jeunes, l'association de Soutien à la vie Associative en Région Alsace (SARA), le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CRAJEP), Alsace Active, la Maison des associations, les Francas, l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) et diverses associations culturelles.

Les rencontres avec ces différents partenaires ont permis de diffuser des informations nouvelles dans le réseau.

LES LIENS AVEC LA FEDERATION NATIONALE

LES PROJETS NATIONAUX AU SERVICE DE LA FEDERATION ET DES CENTRES

Fonds mutualisé

Suite aux difficultés rencontrées par la Fédération du Bas-Rhin, le Conseil d'administration de la Fédération nationale a décidé la mise en œuvre d'un devoir d'intervention en février 2009.

La Fédération du Bas-Rhin a donc demandé l'intervention du Fonds mutualisé sur un projet global qui vise à la reconstruction de la dynamique fédérale sur le département à partir du projet fédéral (2010-2013) validé en 2010 dont les deux axes principaux sont :

- Promouvoir la plus-value associative et la mission d'intérêt général portée par les Centres sociaux,
- Redevenir un réseau fédérateur, acteur face aux changements.

Il ressort de ce travail la mise en place de groupes thématiques d'échanges et de réflexion composés de bénévoles et de salariés des Centres engagé.

Ces groupes portent sur les thématiques de la communication ; de la formation ; de la gouvernance interne ; du bénévolat ; de l'animation globale et de la mutualisation (pour en savoir plus se reporter à la partie activité du présent rapport).

Parallèlement à ces groupes, la Fédération du Bas-Rhin a poursuivi son travail de repositionnement et de renforcement auprès des partenaires institutionnels locaux (Etat, ville de Strasbourg, CAF, Conseil général et CRAV) et des partenaires associatifs.

Fonds Spécifique pour la FORMation des Acteurs (FO.S.FOR.A)

Pour favoriser de façon effective l'exercice de la citoyenneté des acteurs bénévoles engagés dans les Centres sociaux, la FCSF a expérimenté entre 1997 et 2000 ce fonds qui a été pérennisé lors de l'AG de la FCSF en 2000.

Alimenté notamment par une partie des cotisations des adhérents, ce fonds spécifique a pour but de stimuler l'élaboration d'une véritable politique de formation pluriannuelle par une mutualisation des moyens et des ressources techniques.

Chaque Fédération fixe les règles d'intervention financières de ce fonds. Dans le Bas-Rhin, pour l'année 2011, priorité a été donnée aux actions collectives proposées dans le cadre de la plateforme régionale pour les bénévoles des CSC du Bas-Rhin en inter ou en intra centre. Les bénévoles

ont ainsi pu bénéficier d'une action de formation intitulée « Etre administrateur d'un Centre social ».

Les Centres qui ont des projets spécifiques peuvent eux aussi adresser une demande à la Fédération. L'intervention du fonds se fait alors dans la limite de l'enveloppe de financement disponible après déduction des actions collectives proposées par la plate-forme de formation régionale.

En 2011, deux Centres ont ainsi pu bénéficier de l'intervention de ce fonds :

- Le Centre l'Albatros à Lingolsheim pour une formation sur la méthodologie d'enquête dans le cadre du diagnostic social. Cette action, à destination des salariés et des bénévoles du Centre, doit pouvoir bénéficier à terme à l'ensemble des acteurs bénévoles de la Fédération.

- Le Centre le Phare de l'III à Illkirch-Graffenstaden pour une action « Laïcité et vivre ensemble ». Cette formation a été proposée pour répondre aux différentes interrogations posées par les bénévoles de l'association.

Formation site internet

La Fédération du Bas-Rhin a proposé aux Centres socio-culturels de bénéficier de la formation sur la création de site web qui est organisée par la Fédération nationale.

Deux sessions se sont déroulées, la première les 24 et 25 février 2011 et la seconde les 28 et 29 avril 2011.

Au total, neuf centres ont participé à la formation. La Fédération a ouvert son site Internet en juin 2011.

Service civique

En 2011, la FCSF a été agréée par l'Agence Nationale de Service Civique pour accueillir des volontaires au sein de son réseau. 48 jeunes ont été engagés auprès du réseau fédéral, 45 ont été accueillis par des Centres sociaux et 3 par des Fédérations (dont la FCSF). 20 jeunes ont été engagés pour encourager la prise de parole et la participation des habitants ; 16 pour développer les pratiques éducatives et culturelles. 17 Fédérations ont été mobilisées pour l'engagement, l'accueil et l'accompagnement des volontaires.

Pour le Bas-Rhin, nous avons recruté deux services civiques pour une durée d'un an mis à la disposition du CSC Victor SCHOELCHER à Cronenbourg. Ces deux services civiques ont débuté leur mission en octobre 2011 sur une mission de développement des pratiques éducatives et culturelles et développement de la parole et de la participation des habitants.

Les projets vacances

L'appui aux projets « Vacances » repose sur un partenariat entre la FCSF et l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) autour du dispositif « Aides aux Projets Vacances » (APV). L'utilisation des APV par les centres sociaux débouche sur l'attribution aux habitants soutenus dans ce cadre (familles, adultes isolés, jeunes de 16 à 25 ans, « seniors » de plus de 60 ans), d'une aide financière sous forme de chèques vacances. Prenant appui sur le travail d'une commission composée d'administrateurs et de salariés du réseau fédéral, la FCSF veille à ce que ces projets répondent aux valeurs et aux modes d'action des centres sociaux définis dans la Charte fédérale. Elle vise au renforcement de la qualité des projets, la sensibilisation et la qualification des porteurs de projets.

En 2011, au niveau national, ce sont 160 Centres sociaux qui ont utilisé le dispositif pour permettre à 5 060 habitants de partir en vacances dans le cadre de 784 projets individuels ou collectifs.

LES RENCONTRES NATIONALES

Tout au long de l'année, la Fédération nationale propose différents temps d'animation du réseau au travers de rencontres entre bénévoles et salariés. Ces temps forts et indispensables permettent :

- L'accueil de nouveaux acteurs
- La diffusion d'informations et d'échange de pratiques
- Les échanges sur le contexte et les stratégies fédérales
- La mise à disposition de compétences et d'outils
- L'accompagnement des fédérations et des unions en fonction des besoins et attentes exprimés
- Le développement de nouvelles Fédérations ou unions...

Les liens avec la Fédération nationale sont très étroits et se traduisent par des rencontres régulières et des contacts fréquents à la demande. L'ensemble de l'équipe des salariés du siège fait preuve d'une grande disponibilité, tant pour compléter notre information, que pour répondre à nos besoins.

Rencontres des cadres fédéraux

L'animatrice départementale a participé aux deux rencontres de deux jours organisées par la Fédération nationale. Ces réunions de travail sont toujours très riches en transfert d'informations, d'expériences, de réalisations, de « bons tuyaux » et débats de fonds.

Ainsi au cours de l'année 2011, les échanges ont portés sur :

- Les activités de la Fédération nationale
- Les stratégies et enjeux politiques pour notre réseau

- Les projets en cours
- L'actualité pour nos Centres et les actions engagées au niveau national et départemental...

LE CONGRES FCSF 2013

Lancée à l'occasion de l'Assemblée Générale de la FCSF à Verdun, en juin 2010, l'organisation du 8ème Congrès des Centres Sociaux, les 21, 22 et 23 juin 2013 à Lyon, est une démarche sur 3 ans, en 3 étapes, s'appuyant sur les valeurs de la Charte Fédérale : Dignité Humaine, Démocratie, Solidarité.

L'année 2011 a été une année riche en événements autour de la première étape de la démarche Congrès, avec au cœur de tout cela la collecte des indignations (de janvier à juillet) et l'organisation de l'Université fédérale, en septembre à Sangatte (Pas-de-Calais).

A l'issue de l'Université Fédérale, le groupe de pilotage Congrès a travaillé sur le lancement de la deuxième étape de la démarche Congrès : la mise en débats des questions sociales. Pour ce faire, un guide pratique à l'animation de débats a été réalisé et diffusé au sein des Fédérations.

La proposition faite dans le cadre de cette deuxième étape est bien l'ouverture de débats, entendus comme des espaces de dialogue autour d'une question sociale locale donnée, pour permettre aux personnes, concernées, ou souhaitant agir pour transformer cette situation, puissent se rencontrer et construire ensemble des solutions.

En 2012, les Centres sociaux et les Fédérations sont donc invités à organiser des débats autour des 7 questions sociales qui viendront irriguer les réflexions et échanges lors du Congrès des Centres sociaux. La FCSF organisera, en coopération avec des Fédérations locales, 3 débats nationaux décentralisés.

Si vous souhaitez en savoir plus ou participer à ces actions n'hésitez pas à nous contacter.

DEUXIEME PARTIE



L'ANIMATION FEDERALE

LE PROJET FEDERAL 2010-2013

Il est le fruit du travail des Centres socio-culturels adhérents. En appui sur les forces vives du réseau, le projet fédéral vise à produire des outils et des services au profit de tous, pour constituer ainsi **la plus-value centre social**.

La mise en œuvre du projet 2010-2013 passe par l'engagement des acteurs des centres, bénévoles et salariés. Aussi, pour mener à bien ce projet, la Fédération s'est fixée deux objectifs principaux :

- valoriser le **bénévolat**
- développer le **travail en réseau**

Pour atteindre ces objectifs, les moyens mis en œuvre ont porté et portent sur :

- l'élaboration d'une **stratégie de communication** à destination de nos publics et de nos partenaires institutionnels et associatifs
- le développement de **la formation** à destination des bénévoles et des salariés
- la réorganisation de notre **gouvernance interne**
- la renforcement et la consolidation des liens dans notre réseau

Ces démarches doivent nous conduire au terme de ce projet à être en capacité de développer et consolider une culture commune et partagée par l'ensemble des centres socio-culturels pour :

- **Se faire confiance**, grâce à l'écoute, au dialogue, à la proximité, et au respect des engagements
- **Etre solidaire**, ce qui implique le développement de moyens collectifs partagés, générateurs de plus-value
- **Rester enthousiaste**, afin de valoriser les activités des centres socio-culturels, et de représenter les intérêts communs auprès de nos partenaires

La Fédération soutient, anime, et valorise le travail en réseau dans le respect du projet fédéral développé en commun. Pour atteindre ses objectifs, elle s'est dotée d'un plan d'action annualisé.

Plan d'actions 2011 - 2012

Pour mettre en œuvre les priorités stratégiques de la Fédération, les Présidents et Directeurs des Centres ont été invités, le 24 mars 2011, à définir les axes de travail de la fédération pour l'année 2011. Dans le cadre de cette rencontre ont été arrêtées deux orientations principales :

- Reconstruire la dynamique fédérale sur le territoire en interne et en externe
- Travailler de façon collective pour définir ensemble les priorités fédérales

Ces deux objectifs globaux ont permis de définir les objectifs opérationnels correspondants :

- Construire une Fédération actrice face aux changements, c'est-à-dire en capacité de représenter nos adhérents, de se positionner et d'être force de propositions vis-à-vis de nos partenaires institutionnels
- Promouvoir la plus-value des centres socio-culturels, notamment au travers :
 - o De la mise en place de temps de réflexion et de travail thématiques
 - o De la mise en valeur des spécificités des modes d'organisation

Ces objectifs opérationnels ont trouvé leur traduction au travers de groupes thématiques de travail, d'échanges et de réflexion, qui ont été au nombre de huit :

- La communication interne et externe
- La formation des acteurs salariés et bénévoles
- La révision de nos statuts et règlement intérieur
- La valorisation du bénévolat
- La définition et la valorisation du concept d'animation globale
- La mutualisation logistique – des savoirs et compétences – des moyens
- L'évaluation
- L'observation

Suite à la détermination collective de ces axes prioritaires de travail, il est rapidement apparu que l'organisation de travail qui apparaissait comme étant la plus pertinente était de proposer à chaque centre de positionner des salariés et/ou des bénévoles sur les axes thématiques qui les intéressaient.

La constitution de ces petits groupes permet l'amorce des réflexions et la concrétisation des premières productions à destination de l'ensemble du réseau, formant par là même des pôles d'expertise pour les centres. Cette formule donne ainsi la possibilité de répartir les charges de travail et de favoriser une mobilisation effective et régulière des participants aux différents groupes.

Le positionnement de salariés et de bénévoles par les centres ont permis le démarrage, pour quatre d'entre eux à compter de septembre 2011. Le groupe communication et formation se sont réunis régulièrement tout au long de l'année 2011.

Les groupes de travail 2011

Les groupes de travail se sont réunis deux fois au cours du second semestre 2011 pour définir, lors de la première séance, les objectifs et axes de travail du groupe.

Nous vous rappelons que ces groupes de travail restent ouverts et chaque centre peut, quand il le souhaite, intégrer la démarche. L'ensemble du réseau reste informé des orientations et de la progression de chaque groupe par l'envoi des comptes rendus. Les groupes se réunissent à une fréquence d'une fois toutes les 6 à 8 semaines.

La communication

Ce groupe, constitué de cinq bénévoles (Obernai, Neudorf, Montagne-Verte, Illkirch-Graffenstaden et Elsau) et de deux salariés (Sarre-Union et Lingolsheim), s'est réuni cinq fois au cours de l'année 2011.

Principalement centrées sur la stratégie de communication de la Fédération, ces séances de travail ont permis de finaliser et de mettre en place nos outils de communication :

- la publication régulière du *Fédér'aCtion* qui reprend l'actualité fédérale et celle des centres. Cet outil, diffusé largement auprès des centres, de nos partenaires institutionnels et associatifs, des autres Fédérations, est un moyen d'informer, de façon régulière, l'ensemble des acteurs sur les actions portées par la Fédération.

- la mise en place du site internet, qui a été présenté aux centres lors de la dernière assemblée générale de la Fédération en juin 2011. Ce site, dont le contenu est réactualisé une fois par mois, a été constitué avec l'aide et le soutien de la FCSF.

- la finalisation de la rédaction de la plaquette fédérale qui sera notre carte de visite. Elle présente les valeurs, missions de la Fédération, ainsi que le projet fédéral et les axes de travail pour les années 2011 et 2012.

Objectifs 2012

L'année 2012 sera consacrée à la poursuite des actions déjà engagées. Le groupe communication s'attachera à :

- assurer une parution régulière du *Fédér'aCtion*
- finaliser le contenu de l'intranet du site fédéral et diffuser les codes d'accès aux adhérents
- assurer la publication et la diffusion, auprès des centres et des partenaires, de la plaquette fédérale.

Ce document sera complété par des fiches de présentation par Centre.

Au cours de l'année 2012, le groupe communication poursuivra ses actions déjà en place et travaillera de façon régulière à la ré-interrogation de ses objectifs de communication, du type de communication et de voies de communication les plus pertinentes ; ainsi que des cibles et du contenu de la communication.

La formation des acteurs

Pour les bénévoles

Au cours de l'année 2011, les acteurs de la plate-forme se sont réunis 6 fois. La Fédération du Bas-Rhin y était représentée par trois bénévoles (Illkirch-Graffenstaden ; l'Elsau et Obernai) et deux salariés (Illkirch-Graffenstaden et Lingolsheim

Dans le cadre des travaux engagés au sein de la plate-forme régionale de formation, les acteurs présents ont finalisé l'ingénierie de formation à destination des administrateurs de centres socio-culturels. Pour animée ces formations, la Fédération a fait appel à Myriam TIERCE MONNIER, spécialiste des questions de formation dans les centres socio-culturels.

Au cours du second semestre 2011, la Fédération a organisé deux sessions de formation à destination des administrateurs de Centre. Ce sont près d'une trentaine de bénévoles, issus de neuf Centres, qui ont participé à cette formation.

Pour chaque session, le programme s'est décomposé en quatre modules d'une durée de trois heures chacun. Les modules portaient sur :

- Le Centre social et ses missions (l'ensemble des questions liées à la conception du projet social)
- Le Centre social et ses modes d'action (le pilotage du projet social)
- Les moyens au service du projet (la gestion du projet social)
- L'organisation au service du projet (la place des administrateurs dans l'animation du réseau)

Pour les salariés

La Fédération du Bas-Rhin a développé ses partenariats associatifs, notamment avec le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) et le Réseau Express Jeunes qui lui permettront de proposer des actions de formation à destination des salariés dès 2012.

Objectifs 2012

Pour les bénévoles

- La poursuite de la formation « Accompagnement des administrateurs dans le Centre social » : programmation de deux sessions entre février et mai 2012. La possibilité est laissée aux Centres d'organiser la formation en intra-centre
- La mise en place d'une rencontre point d'étape avec les administrateurs qui ont été formés en 2011 : l'objectif est de faire un bilan sur les acquis de la formation et la mise en œuvre concrète de ces acquis dans le cadre de leur mandat. Il s'agira aussi de revenir, à partir de leur expérience,

sur les situations qu'ils ont eu l'occasion de rencontrer dans le cadre de l'exercice de leur fonction d'administrateur de Centre. Cette action est prévue pour juin 2012.

- Proposition, pour le second semestre 2012, d'une formation répondant à un approfondissement du cycle "Etre administrateur de Centre social" et qui permettra d'aller plus loin dans la transmission et les échanges d'information pour assurer le renforcement de la gouvernance associative, en s'axant sur le partage des responsabilités et la collégialité dans les prises de décisions au sein d'une structure.

La complémentarité des actions de formations proposées aux administrateurs, nous permettra de construire un véritable parcours.

- Pour les salariés

L'année 2012 sera consacrée à la réflexion en termes de réponses aux besoins exprimés par les salariés. D'ores et déjà deux formations seront proposées :

➤ **Second semestre 2012. Mixité des genres et égalité** à destination des salariés et bénévoles du réseau des Centres socioculturels. L'objectif de cette formation vise à permettre :

- D'acquérir des outils de réflexion sur l'articulation entre les notions de genre, de différence sexuée et d'égalité
- De repérer et de décoder les stéréotypes participants à la socialisation des garçons et des filles
- D'identifier et d'analyser les pratiques professionnelles favorisant ou limitant la construction de l'égalité
- De concevoir et d'animer des actions de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes

➤ **Mai 2012. Education aux Droits de l'Homme** à destination des animateurs jeunes et enfants. Cette formation vise à :

- Echanger sur les défis que rencontrent les animateurs dans leurs pratiques au quotidien
- Approfondir la compréhension des concepts liés aux Droits de l'Homme avec les enfants et les jeunes
- Découvrir les outils pédagogiques existants

Les réflexions porteront également sur l'élaboration d'une formation liée à la fonction Accueil dans les Centres sociaux.

Groupe rénovation des statuts et du règlement intérieur

Le groupe, composé de quatre administrateurs issus des Centres de l'ARES, de l'Elsau et du Neudorf s'est réuni trois fois entre septembre et décembre 2011.

Au cours de ces réunions de travail, la Fédération a réinterrogé sa gouvernance interne au travers de la modification de ses statuts. Deux aspects de précédents statuts nécessitaient des modifications ou des précisions.

Le premier concernait la composition du Conseil d'Administration et notamment la participation des salariés aux instances. Les professionnels n'étaient présents que par désignation (réfèrent d'un groupe de travail ou réfèrent des Directeurs). Aujourd'hui, il s'agit de donner sa juste place à cette catégorie d'acteurs de la Fédération en constituant un collège salariés où les candidats, après validation de leur candidature par leur CA, pourront être élus par leurs pairs lors de l'Assemblée Générale. Cette situation permettra d'avoir une représentation salariale effective et non pas conditionnée par la mise en place de groupe de travail.

Le second portait sur la situation des centres en cas de non-paiement de la cotisation. Dans les précédents statuts, la perte de la qualité de membre qualifié, conditionnée par le non-paiement de la cotisation, n'était pas explicite.

Objectifs 2012

L'année 2012 verra l'organisation d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui va nous permettre de réviser nos statuts. Le projet de statuts sera envoyé aux Présidents et Directeurs pour nous faire parvenir les réactions et compléments éventuels avant l'organisation de l'AG extraordinaire.

Groupe Animation Globale

Le groupe, constitué d'un bénévole (Obernai) et sept salariés (Obernai – Illkirch-Graffenstaden – Neuhoef – Elsau – Vendenheim – Neudorf), s'est réuni deux fois au mois d'octobre et de décembre 2011.

Axes de travail du groupe :

- Partager collectivement une culture commune au travers notamment d'une définition succincte et partagée sur le sens et les missions des Csc ; sur notre méthode de travail qu'est l'animation globale
- Elaborer un référentiel des bonnes pratiques de l'animation globale au sein du réseau : repérer et faire connaître nos initiatives et nos réussites. Ce référentiel des bonnes pratiques doit nourrir la réflexion autour de l'ingénierie de formation pour les futurs salariés
- Travailler sur une ingénierie de formation de l'animation globale pour permettre aux futurs salariés d'être sensibiliser à cette méthode de travail et prendre conscience de leur contribution à l'ensemble du projet
- Echanger sur les questions relatives à l'organisation de la commande publique (appels d'offres – DSP – Appels à projets) et élaborer des pactes de coopération avec nos partenaires institutionnels.

Objectifs 2012

L'année 2012 sera consacrée à poursuivre les objectifs de travail définis par le groupe. Après avoir élaborer une définition succincte et partagée du concept d'animation globale et du rôle et des missions du Csc, le groupe travaillera à l'élaboration d'un référentiel des bonnes pratiques en termes d'animation globale. Cet outil visera notamment à compiler les réussites des centres socio-culturels en termes d'exemplarité des actions, et permettra de faire connaître et reconnaître la plus-value et l'expertise des Centres.

Ce travail devra nous conduire, pour la suite, à la mise en place de pactes de coopération. Il s'agira aussi et surtout d'être en alerte sur les nouvelles formes d'organisation de la puissance publique.

Enfin, le groupe réfléchira, avec les organismes concernés, à l'élaboration d'une ingénierie de formation à destination des futurs animateurs. Le travail sur la professionnalisation des acteurs et la reconnaissance des métiers reste un enjeu fort pour notre réseau.

Groupe valorisation du bénévolat

Le groupe constitué de trois bénévoles (ARES – Neudorf – Illkirch-Graffenstaden) et trois salariés (Neudorf – Illkirch-Graffenstaden – Fédération) se sont réunis deux fois en septembre et novembre 2011.

Axes de travail du groupe :

- Elaborer un guide à destination des bénévoles. Le contenu du guide, qui sera proposé, devra prendre en compte les différentes étapes et le parcours que peut construire un bénévole au sein d'un Centre socio-culturel.
- Eveiller la conscience chez les plus jeunes quant à leur possibilité de devenir bénévole et de façon plus générale traiter la question de la mobilisation des bénévoles.
- Elaborer un référentiel des compétences des bénévoles : travailler à la reconnaissance de l'engagement bénévole.

Au cours de l'année 2011, le groupe a effectué un état des lieux des outils et organisations existants dans les Centres en termes d'accueil et d'accompagnement des bénévoles. Cette étape nous a permis de recenser les bonnes pratiques déjà en cours et réfléchir à d'autres propositions d'actions, d'outils...

Objectifs 2012

Les participants poursuivront le travail amorcé en 2011, d'élaboration d'un guide du bénévole dans les Centres socio-culturels.

Cet outil sera un outil personnalisable, modulable et évolutif (système de fiches thématiques par code couleur que les centres choisiront pour constituer le contenu de la pochette).

Le guide sera alimenté par les outils existants dans les Centres avec, pour objectif, de faire connaître toutes les pratiques mises en œuvre dans le cadre de l'accueil et de l'accompagnement des bénévoles de façon à ce que chaque centre, en fonction de ses moyens humains et matériels et de son organisation logistique, puisse choisir la ou les formules qui lui conviennent le mieux. Ce guide se composera de fiches axées sur quatre

thématiques d'information : le Centre socio-culturel (présentation – mission – personnes ressources) ; le bénévole dans le centre (place – rôle – mission - reconnaissance) ; l'appartenance à un réseau ; les valeurs des centres.

Ce guide sera décliné sous forme de jeu à destination des adultes et des jeunes avec pour objectif de sensibiliser les plus jeunes à ce rôle de bénévole qu'ils pourraient être amenés à remplir plus tard (sorte de Trivial Pursuit du bénévolat dans les Csc).

Le groupe travaillera aussi sur les questions de reconnaissance de l'engagement bénévole via la production d'un référentiel des compétences des bénévoles dans les Centres socio-culturels, calqué notamment sur le modèle du Pass'Engagement, du Youth path et du Passeport bénévole. L'objectif de l'outil est de parvenir à faire reconnaître les compétences acquises et leur évolution au cours du parcours de bénévole au sein d'un centre. A terme, il s'agira de travailler avec les autorités compétentes en matière d'emploi pour donner une réelle place aux fonctions de bénévoles dans le CV.

Groupe mutualisation

Ce groupe, constitué d'une bénévole (ARES) et de deux salariés (Obernai – Neudorf), s'est réuni deux fois au cours de la période d'octobre à décembre 2011.

Axes de travail du groupe :

- Définir les principes et valeurs partagés qui permettent la mise en place d'une mutualisation réussie. Ce premier travail doit permettre l'élaboration d'une charte d'engagement des bonnes pratiques en matière de mutualisation inter-centres
- La mise en place d'un état des lieux, dans le réseau, des expériences de mutualisation existantes. Repérage des besoins et des priorités thématiques, au travers d'un bref questionnaire
- Constituer une boîte à outils des bonnes pratiques disponibles dans le réseau : expériences et outils des différents départements, enrichis par des outils locaux. En parallèle, il s'agit aussi de constituer une liste des personnes ressources en fonction de thématique de travail qui permettra d'assurer un accompagnement en cas de besoin pour un Centre en demande.

Au cours de l'année 2011, le groupe s'est attaché à proposer une définition du concept de mutualisation en interrogeant l'ensemble du réseau. Suite au retour du questionnaire, le groupe a pu définir ses priorités de travail pour 2012.

Objectifs 2012

Après la définition des principes et valeurs qui conditionnent la mise en place d'une mutualisation réussie et l'analyse d'un état des lieux en matière de mutualisation dans le réseau, le groupe travaillera sur :

- la création d'un fichier partagé des matériels que les centres souhaitent mettre à disposition et les conditions de cette mise à disposition (fichier Excel qui sera consultable sur le net et réactualisé tous les trimestres)

- la mise en place d'un cahier des charges et des prises de contact avec différents fournisseurs de matériels bureautiques pour faire jouer la concurrence et négocier des tarifs préférentiels pour les Centres
- le travail sur la mutualisation en termes de ressources humaines (élaboration de modèles de conventions de mise à disposition accompagnés d'une notice ; présentation du groupement d'employeurs : Pérenne).
- travail sur la renégociation de contrats pour les Centres (maintenance informatique – assurance – commissaire aux comptes...)

Tous les comptes rendus des groupes de travail sont disponibles sur l'intranet du site fédéral.

Participation des bénévoles

Groupes de travail	Nombre de bénévoles	Nombre de réunions	Nombre d'heures
Communication	5	5	50 h
Plateforme régionale de formation	3	6	90 h
Statuts	4	3	24h
Animation globale	1	2	4h
Valorisation du bénévolat	3	2	12h
Mutualisation	1	2	4h
TOTAL			184 heures

Réunions salariés – bénévoles

Réunion des Directeurs

Au cours de l'année 2011, trois réunions à destination de l'ensemble des Directeurs ont été organisées, et ont réuni entre six et dix Directeurs.

Elles ont été l'occasion de travailler sur les questions liées aux aides du FONJEP – à l'actualité des Centres afin de repérer les problématiques issues du terrain – de faire le point sur les rencontres entre la Fédération et nos partenaires institutionnels – d'apporter des éléments d'information sur les démarches nationales et la démarche Congrès fédéral – d'échanger et de réfléchir à la mise en place d'un projet d'action inter-centres – ou encore l'organisation de ces temps de rencontre.

Objectifs 2012

La mise en place de ces rencontres vise à dynamiser le réseau et créer une synergie fédérale. A compter de 2012, ces rencontres s'organiseront à une fréquence d'une fois tous les deux mois, de la façon suivante :

- des temps de rencontre centrés sur l'échange de pratiques, d'outils, de partage de l'actualité des centres, de repérage des sujets de préoccupations qui alimentent la réflexion autour d'actions collectives portées par la Fédération.

- des temps thématiques qui viennent enrichir le débat politique au sein du réseau par l'invitation d'experts

En plus des temps collectifs, des réunions de travail en sous-groupe sur des problématiques ne concernant que certains Centres seront organisées en fonction des besoins.

Réunions du RAE

Les animateurs enfants se sont réunis trois fois au cours de l'année 2011, et ce sont entre cinq et six Centres qui ont été représentés au cours de ces réunions de travail. Les réflexions ont porté sur deux questions principales :

- Réinterroger et faire de nouvelles propositions sur le contenu et l'organisation des formations CLAS et CEL
- Mettre en place une action festive inter-centres

Objectifs 2012

Poursuite des rencontres à une fréquence d'une réunion tous les deux mois avec pour objectif de travailler sur l'échanges de pratiques et la mise en place de projets collectifs.

Les objectifs de travail porteront sur 4 priorités :

- Travail autour de la mutualisation au travers de l'échange, du partage et de l'analyse des pratiques professionnelles
- Elaboration et mise en œuvre de projets inter-centres
- Action de veille et d'information liées aux problématiques sur le territoire
- La formation

Réunions conjointes salariés - bénévoles

Deux rencontres bénévoles salariés ont été organisées au cours de l'année 2011 :

- la première à destination des Présidents et des Directeurs a permis de valider les orientations prioritaires du plan d'actions 2011-2012
- La seconde à destination des salariés et bénévoles pour présenter les axes du Programme Européen Jeunesse en Action 2007-2013. Cette séance, animée par la chargée de mission de la DRJSCS, a permis aux participants de prendre connaissances des orientations du programme et d'être informés quant aux possibilités de projets à mettre en place avec le public jeunes.

Objectifs 2012

Au cours de l'année 2012, nous proposerons deux rencontres Directeurs –Présidents pour faire le point sur les orientations politiques de la Fédération, l'avancée des groupes de travail, mais aussi et surtout d'interpeller les participants pour enrichir la réflexion des groupes et connaître leurs positionnements quant aux propositions faites.

Ces temps d'échanges partagés sont importants pour s'assurer de la cohérence des actions engagées avec les orientations décidées collectivement.

Perspectives 2012 - 2013

Dans le cadre de la poursuite de notre animation fédérale, les enjeux et chantiers qui s'ouvrent à nous sont encore nombreux, notamment ceux de la mobilisation et du renforcement de nos actions dans le réseau des Centres socio-culturels. Pour parvenir à ces objectifs, nous poursuivrons et compléterons notre travail collectif.

Groupe évaluation

Ce groupe démarrera en mars 2012 et aura pour mission, dans un premier temps, de travailler à l'élaboration d'une journée d'information et d'échanges avec les acteurs du réseau sur la question de l'évaluation. Cette journée vise à informer et lever les représentations attachées à l'évaluation, mais aussi et surtout à entendre le positionnement des structures. L'objectif sera de déterminer comment nous nous saisissons collectivement de ce sujet pour être en mesure de constituer nos référentiels d'évaluation.

Le groupe réfléchira à la construction de référentiels, à la méthodologie d'évaluation et à l'accompagnement des structures.

Réunions salariés

Rencontre des référents familles

Ces temps de rencontre favorisent l'enrichissement des pratiques professionnelles et des pratiques collectives et faciliter la mise en œuvre de projets collectifs partagés. Pour permettre la poursuite du travail dans les meilleures conditions, la Fédération proposera un appui technique et méthodologique en fonction des besoins exprimés par les participants.

Réunions animateurs jeunes (septembre 2012)

Organisation et animation de temps de rencontre animateurs jeunes avec pour objectifs :

- De faire le lien entre la Fédération et les équipes pour favoriser le développement de projets collectifs
- De repérer des besoins et attentes des professionnels
- D'échanger sur les pratiques professionnelles

Agents d'accueil et secrétariat

Elaboration d'une demi-journée à destination des agents d'accueil et de secrétariat pour :

- mieux se connaître et (re)créer le lien avec les Centres
- développer et favoriser l'échange entre ces professionnels
- repérer les besoins et attentes

Projet Européen

Organisation, au cours du second semestre de l'année 2012, d'une « visite de faisabilité » dans le cadre du PEJA. Cette première rencontre doit permettre de poser les bases pour l'organisation d'un séminaire de contact au cours de l'année 2013. L'objectif est de faciliter la prise de contact entre les Centres intéressés par un échange européen. Il s'agit de lever les représentations des équipes et de favoriser la mise en place de projets européens partagés.

Journée inter-centres

D'ores et déjà, nous avons programmé un évènement inter-centres qui se tiendra en novembre 2012 (mois de la famille et de l'économie sociale et solidaire) pour nous permettre de promouvoir les Centres sociaux et la spécificité de leurs modes d'organisation. L'animation se veut festive et participative : la parole sera donnée aux habitants et des débats avec nos partenaires institutionnels et associatifs seront organisés.

Cette journée sera ouverte à tous les Centres qui ont été invités à se positionner sur une action, un évènement qu'ils souhaitaient mettre en lumière.

Un comité de pilotage sera constitué pour travailler l'organisation et le déroulement de ce projet.